

**7^{ème} Réunion du Comité de session du
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC7)**

Bonn, Allemagne, 17 – 20 septembre 2024

UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.3.2

**PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES VAUTOURS D'AFRIQUE DE L'OUEST
2023-2043**

(Préparé par l'Unité de coordination du Mémorandum d'entente (MdE) Rapaces)

Résumé :

Le présent document fait le point sur l'état d'avancement du Plan d'action pour la conservation des vautours d'Afrique de l'Ouest 2023-2043 (WAVCAP). Une sélection de sections clés du projet final de WAVCAP est disponible en annexe du présent document et le projet de plan complet est disponible en tant que document d'information. Le Conseil scientifique est invité à examiner le Plan et à formuler des recommandations, le cas échéant, pour examen par le Comité permanent, conformément à la Décision 14.153.

PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES VAUTOURS D'AFRIQUE DE L'OUEST 2023-2043

1. En 2020, le plus grand épisode de mortalité massive de vautours s'est produit en Afrique de l'Ouest. Plus de 2 000 vautours à capuchon (*Necrosyrtes monachus*), en danger critique d'extinction, auraient été tués à cette occasion. De nombreuses carcasses ont été trouvées avec des parties manquantes, ce qui indique que l'abattage a été motivé par l'utilisation de parties de vautours fondée sur des croyances (BBU). Cet incident a mis en évidence la gravité de la BBU dans la région, une menace qui avait déjà été identifiée par le [Plan d'action multi-espèces pour conserver les vautours \(PAME Vautours\)](#), mais qui n'avait jamais été traitée de manière adéquate.
2. En 2022, l'Unité de coordination du MdE Rapaces, en consultation avec les partenaires coopérants et les membres du Groupe consultatif technique du MdE Rapaces, s'est engagée avec le Groupe de spécialistes de la planification de la conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature à élaborer un plan de conservation répondant aux principales menaces pesant sur six espèces de vautours migrateurs régulièrement présentes en Afrique de l'Ouest. En octobre 2022, l'Unité de coordination a organisé, avec le soutien de BirdLife International et de la Nigerian Conservation Foundation, un atelier à Abuja, au Nigeria, qui a rassemblé 32 parties prenantes de la sous-région pour discuter d'une première version du Plan d'action pour la conservation des vautours d'Afrique de l'Ouest 2023-2043 (WAVCAP). Le développement du WAVCAP est le résultat d'efforts de collaboration entre des individus et des institutions qui se consacrent à la conservation des vautours.
3. Ce qui précède a été rapporté lors de la troisième réunion des signataires du MdE Rapaces (Dubai, Émirats arabes unis, juillet 2023) dans le document [UNEP/CMS/RAPTORS/MOS3/Doc.13.2](#). Lors de cette réunion, les signataires du MdE ont invité l'Unité de coordination à demander à la Quatorzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (COP14, Samarcande, Ouzbékistan, février 2024) de demander au Conseil scientifique d'examiner le WAVCAP et de formuler ses recommandations, le cas échéant, en vue de leur examen par le Comité permanent.
4. En accord avec la demande de l'Unité de Coordination (voir document [UNEP/CMS/COP14/Rapport](#)), la COP14 a adopté la décision 14.153 (voir document [UNEP/CMS/COP14 Décisions](#)) qui demande au Conseil scientifique d'examiner le Plan d'action pour la conservation des vautours d'Afrique de l'Ouest 2023-2043, lors de la 7^e réunion de son Comité de session et de le recommander au Comité permanent pour adoption.

Discussion et analyse

5. Le projet final du WAVCAP, qui est maintenant disponible en tant que document d'information (UNEP/CMS/ScC-SC7/Inf.6.3.2, en anglais seulement), est le résultat d'un vaste processus de recherche et de consultation :
 - (a) Une évaluation des menaces qui passe en revue les meilleures informations scientifiques disponibles sur les menaces qui pèsent sur les 6 espèces de vautours ;
 - (b) Une analyse de la répartition et de l'état de conservation des espèces dans la sous-région ;

- (c) Une consultation des spécialistes des vautours dans la sous-région pour obtenir des conseils techniques, un examen des projets du WAVCAP et le partage des données ; et
 - (d) Un projet de révision du WAVCAP par les États de l'aire de répartition et les signataires du MdE Rapaces.
6. Le WAVCAP se concentre sur six espèces de vautours présentes dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest : le pernoptère d'Égypte (*Neophron percnopterus*), le vautour à capuchon (*Necrosyrtes monachus*), le vautour à oricou (*Torgos tracheliotos*), le vautour de Rüppel (*Gyps rueppeli*), le vautour à dos blanc (*Gyps africanus*) et le vautour à tête blanche (*Trigonoceps occipitalis*). Il comporte une vision à long terme (2043) et un plan d'action détaillé couvrant la période 2023-2029. Le calendrier du plan d'action aligne le document sur le calendrier du PAME Vautours car le WAVCAP doit être considéré comme un plan sous-régional détaillé du PAME Vautours.

Une sélection de sections clés du WAVCAP figure dans l'annexe du présent document.

7. La vision du plan est que d'ici 2043, les populations de vautours d'Afrique de l'Ouest auront atteint des niveaux durables, seront protégées par des cadres juridiques efficaces et vivront dans un environnement sain en harmonie avec les humains. Pour y parvenir, trois objectifs thématiques ont été identifiés : (1) réduire la mortalité intentionnelle des vautours liée aux prélèvements, à l'utilisation et au commerce illégaux; (2) réduire l'empoisonnement involontaire des vautours ; (3) instaurer une perception positive des vautours par le public. Chaque objectif comporte plusieurs actions qui sont accompagnées d'une mesure du succès, d'une liste de collaborateurs et d'un calendrier. Tous les États de l'aire de répartition du WAVCAP sont appelés à mettre en œuvre le plan.
8. Il est recommandé de procéder à un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du plan en 2026 et à un examen final et à une mise à jour en 2030. Enfin, pour coordonner, superviser et rendre compte des progrès de la mise en œuvre, il est également recommandé de créer une entité de coordination spécifique.

Actions recommandées

9. Il est recommandé au Comité de session d'examiner l'annexe du présent document et de formuler des recommandations, le cas échéant, pour examen par le Comité permanent.

Sélection de sections clés du plan d'action pour la conservation des vautours d'Afrique de l'Ouest 2023 – 2043

Ce document reproduit des extraits clés du plan d'action pour la conservation des vautours d'Afrique de l'Ouest 2023-2043

Résumé

En octobre 2022, 32 parties prenantes de 12 États d'Afrique de l'Ouest se sont réunies à Abuja, au Nigeria, pour un atelier de trois jours afin d'élaborer le Plan d'action pour la conservation des vautours d'Afrique de l'Ouest (WAVCAP). Ce plan était nécessaire pour répondre à la menace imminente que représente l'utilisation fondée sur les croyances, c'est-à-dire l'utilisation de vautours entiers ou de parties de leur corps à des fins médicales ou mystiques présumées. L'atelier a été animé par le groupe de spécialistes de la planification de la conservation (CPSG) de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN et s'est appuyé sur un ensemble de principes et d'étapes de planification de la conservation des espèces reconnus au niveau international (), l'accent étant mis sur l'optimisation de la collaboration et de la recherche de consensus entre les parties prenantes impliquées.

Ce WAVCAP se concentre sur six espèces de vautours présentes en Afrique de l'Ouest : Le vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), le vautour charognard (*Necrosyrtes monachus*), le vautour oricou (*Torgos tracheliotos*), le vautour de Rüppell (*Gyps rueppelli*), le vautour africain (*Gyps africanus*), le vautour à tête blanche (*Trigonoceps occipitalis*). Le plan d'action se concentre sur 16 pays, dont 14 sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo, ainsi que le Cameroun et le Tchad. Des cas d'abattage de vautours et de commercialisation de leurs parties à des fins de croyance ont été signalés dans tous ces pays, certains, comme le Nigeria et le Bénin, servant de "plaques tournantes" régionales pour le commerce transfrontalier des vautours.

Le WAVCAP est un plan d'action sous-régional destiné à guider les États d'Afrique de l'Ouest dans la réduction des risques posés à ces six espèces de vautours. D'ici 2043, on espère que le WAVCAP aura permis aux populations de vautours de se rétablir à des niveaux durables, protégées par des cadres juridiques efficaces et vivant dans un environnement sain, en harmonie avec les populations.

L'élimination des menaces jusqu'à ce que les populations de vautours puissent se rétablir sera un processus complexe et de longue haleine. Il impliquera la mise en oeuvre des actions continues dans ce plan, l'apprentissage de leur impact et l'adaptation en conséquence, afin que les actions futures puissent être plus efficaces et efficientes.

La vision 2043 est soutenue par un plan d'action de sept ans, conçu pour se rattacher à l'achèvement du Plan d'action multi-espèces de la Convention sur les espèces migratrices pour la conservation des vautours d'Afrique-Eurasie (CMS Vulture MsAP) en 2029. On s'attend à ce que d'autres plans d'action soient nécessaires au-delà de cette date pour réaliser la vision de 2043 et que ces plans bénéficient des leçons tirées au niveau mondial de la mise en oeuvre du Plan d'action multi-espèces pour les vautours de la CMS 2017-2029.

Le WAVCAP comprend cinq objectifs stratégiques, chacun assorti d'un ensemble d'actions requises. Ces objectifs se concentrent sur la réduction de l'abattage et de la consommation

de vautours pour des raisons de croyance et sur la réduction de la menace posée par l'abattage involontaire dans la sous-région, en particulier par l'utilisation de poisons. Ces objectifs reconnaissent la nature transfrontalière du commerce de ces espèces et visent à le réduire considérablement, ce qui permettra de stabiliser puis de rétablir les populations de vautours dans toute la sous-région. Le plan d'action reconnaît la nécessité d'une gouvernance claire et ciblée pour assurer sa mise en oeuvre efficace, et la formation de comités nationaux et sousrégionaux (chacun avec ses propres points focaux) pour atteindre cet objectif.

La vision

D'ici 2043, les populations de vautours d'Afrique de l'Ouest auront atteint des niveaux durables, seront protégées par des cadres juridiques efficaces et vivront dans un environnement sain en harmonie avec les populations.

Contexte et approche

1.1 Contexte

Le plan d'action pour la conservation des vautours d'Afrique de l'Ouest (WAVCAP) se concentre sur six espèces de vautours présentes en Afrique de l'Ouest, qui sont toutes menacées d'extinction, principalement en raison du commerce pour des usages liés aux croyances.

Des cas d'abattage massif de vautours et de commercialisation de parties de leurs corps pour les utiliser dans le cadre de croyances ont été documentés dans tous ces pays, certains d'entre eux - comme le Nigéria et le Bénin - représentant d'importantes "plaques tournantes" régionales pour le commerce transfrontalier des vautours (Buij, et al., 2016).

En janvier 2020, plus de 2 000 vautours charognard ont été retrouvés morts en Guinée-Bissau, la tête de beaucoup d'entre eux ayant été enlevée (Henriques, et al., 2020). Cet événement n'était pas isolé, mais l'un des multiples incidents de mortalités massives de vautours liés à l'empoisonnement et à l'enlèvement de parties du corps pour des usages basés sur la croyance à travers la sous-région. Le Plan d'action pour les vautours de la CMS, identifie l'abattage pour le commerce dans le cadre d'une utilisation fondée sur la croyance comme étant le principal moteur du déclin des populations de vautours en Afrique de l'Ouest (Botha et al., 2017).

La nécessité de prendre des mesures pour réduire la menace imminente qui pèse sur les vautours en Afrique de l'Ouest du fait de leur commerce pour une utilisation fondée sur des croyances a été la principale motivation pour le développement du WAVCAP actuel. Il contribuera à la réalisation de l'Objectif 4 du Plan d'action pour les vautours de la CMS, "Réduire et finalement arrêter le commerce de parties de vautours pour un usage basé sur la croyance" ; contribuant ainsi à l'Objectif 1 du Plan d'action pour les vautours de la CMS, "Réaliser une réduction significative de la mortalité des vautours causée involontairement par des substances toxiques utilisées (souvent illégalement) dans le contrôle et la chasse des vertébrés" ; et l'objectif 10, "Réduire substantiellement les niveaux de persécution directe et de perturbation des vautours causés par les activités humaines, y compris les actions visant à mieux comprendre les motivations de la persécution et à identifier les approches susceptibles d'atténuer cette menace". En outre, le WAVCAP est conçu pour contribuer à la réalisation de l'objectif 11, "Soutenir la conservation des vautours par des actions transversales qui contribuent à combler les lacunes en matière de connaissances". Ces objectifs reconnaissent que l'abattage involontaire des vautours (principalement en utilisant des poisons) est une menace supplémentaire pour les vautours en Afrique de l'Ouest, où les efforts pour éliminer les espèces prédatrices telles que les grands félins ou les chiens sauvages, contribuent indirectement à la mortalité des vautours.

Le WAVCAP est un plan sous-régional, conçu pour guider les actions au sein et entre les pays d'Afrique de l'Ouest dans leurs efforts pour réduire les menaces qui pèsent sur ces six espèces de vautours. Le WAVCAP est orienté vers la réalisation d'une vision 2043 pour les vautours d'Afrique de l'Ouest.

Cette vision reconnaît que l'élimination des menaces à un niveau auquel les populations de vautours peuvent se stabiliser et se rétablir sera un long processus, impliquant la mise en oeuvre des actions contenues dans ce plan et l'apprentissage de leurs impacts afin que les actions futures puissent être de plus en plus efficaces et efficientes.

La vision 2043 comprend une série d'objectifs sur sept ans (2023-2029) (avec des actions associées) conçus pour se rattacher à l'achèvement du Plan d'action pour les vautours (MsAP) de la CMS en 2029. On suppose que d'autres plans d'action seront nécessaires après cette date pour réaliser la vision 2043 et que ces plans bénéficieront des leçons tirées et de l'amélioration apportés par la mise en oeuvre du MsAP Vautour de la CMS 2017-2029.

1.2 Approche

En janvier 2020, le Président du Groupe de spécialistes des vautours de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN) a contacté le Groupe de spécialistes de la planification de la conservation (CPSG) de la CSE de l'UICN pour demander un soutien dans l'élaboration d'un plan visant à contrer la menace que représente le commerce des vautours en Afrique de l'Ouest à des fins d'utilisation fondée sur les croyances. A ce stade, une équipe d'organisation composée principalement de biologistes spécialistes de la conservation des vautours en Afrique de l'Ouest, a été formée pour concevoir le processus de planification. La première étape du processus a consisté à rassembler des informations sur l'état des connaissances concernant la persécution directe des vautours, principalement pour des raisons de croyance, et l'empoisonnement indirect. Cela a abouti à l'élaboration du Rapport d'analyse de la menace de persécution des vautours en Afrique de l'Ouest. La pandémie mondiale de COVID-19 a posé des difficultés pour réunir un groupe plus large de parties prenantes afin d'élaborer un plan d'action basé sur ce rapport. Cependant, en octobre 2022, 32 parties prenantes de 12 pays d'Afrique de l'Ouest se sont réunis pour un atelier de développement de stratégie de trois jours organisés par BirdLife International et la Nigeria Conservation Foundation à Abuja, au Nigéria.

L'atelier a été animé par le CPSG de la CSE de l'UICN et s'est basé sur un ensemble de principes et d'étapes de planification de la conservation des espèces reconnues au niveau international. Le premier jour de l'atelier a été consacré au partage d'informations sur les espèces de vautours et les menaces auxquelles elles sont confrontées, ainsi qu'à un examen crucial du rapport d'analyse des menaces existant.

1.3 Les menaces

L'Afrique de l'Ouest a connu l'effondrement le plus important des populations de vautours sur le continent (Ogada et al., 2016), bien que les estimations exactes de la taille et de la distribution des populations à l'échelle régionale et nationale soient aux mieux imparfaites. Les menaces qui pèsent sur les espèces de vautours africains en général sont diverses et multiples, notamment la vulnérabilité à la conversion de l'habitat pour les systèmes agropastoraux, la perte d'ongulés sauvages entraînant une réduction de la disponibilité de charognes, et la chasse pour la consommation humaine (Ogada et al., 2016). Les vautours sont également empoisonnés (Odino et al., 2014) en tant que nuisibles perçus directement et tués indirectement en fournissant des carcasses empoisonnées à des espèces cibles telles que les chiens sauvages et d'autres prédateurs (par exemple, Mullie et al., 2017). La menace croissante que représente la persécution humaine directe, qui implique souvent

l'empoisonnement, y compris pour des raisons de croyance, est particulièrement préoccupante.

Bien qu'il ne soit pas limité à l'Afrique de l'Ouest (Ogada et al., 2016), l'empoisonnement intentionnel des vautours, principalement pour des raisons de croyance, a été documenté au: Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Sénégal et Tchad. Divers poisons sont utilisés pour tuer les vautours, notamment des insecticides tels que le carbofuran, le lindane, la poudre de nicotine et des pesticides tels que la strychnine et la warfarine.

Les praticiens traditionnels et les guérisseurs sont au centre de l'utilisation fondée sur les croyances. Les praticiens traditionnels et les guérisseurs peuvent utiliser des parties de vautour dans leur pratique professionnelle. Les agriculteurs et les chasseurs sont les principaux groupes impliqués dans l'abattage des vautours, bien que d'autres (y compris les guérisseurs traditionnels) participent également à cette pratique (Williams et al., 2021). La vente de vautours ou de parties de vautours impliquerait des hommes âgés de 25 à 45 ans (ce qui coïncide avec le groupe démographique qui est souvent le plus actif en tant que chasseur et où les besoins financiers sont les plus importants) (Williams et al., 2021 ; Atuo et O'Connell, 2015). Plusieurs groupes culturels ont été documentés comme étant impliqués dans le commerce de vautours ou de parties de vautours pour une utilisation basée sur la croyance. Les commerçants de produits médicaux impliqués semblent souvent hériter de la profession de leurs parents, ce qui souligne l'importance des liens générationnels.

Toute une série de parties de vautours sont vendues, notamment des têtes, des pattes, des oeufs, des plumes, des os et même des excréments, dans l'idée qu'elles peuvent guérir toute une série de maux, qu'ils soient physiques, mentaux ou spirituels. L'utilisation de parties de vautours à ces fins semble être connue de tous, en particulier dans des pays comme le Nigéria. Il existe des preuves d'un important commerce transfrontalier de parties de vautours (Rondeau et Thiollay, 2004 ; Buij et al. 2016 ; UNEP/WCMC, 2021). Par exemple, il semble y avoir des mouvements de vautours et de parties de vautours du Ghana vers le Nigéria (Gbogbo 2016), et du Niger, du Bénin, du Soudan, du Cameroun et du Tchad vers le Nigéria (PNUE/ WCMC 2021).

L'analyse du UNEP-WCMC (UNEP-WCMC, 2020) indique que le commerce documenté par la CITES de vautours capturés dans la nature au cours de la décennie 2009-2018 dans cette région est très limité et ne concerne que le Cameroun, le Ghana et le Togo. Le seul commerce rapporté dans la région concernait 12 vautours échangés entre le Togo et le Ghana. Ces chiffres ne correspondent pas au nombre de vautours déclarés à la vente sur de nombreux marchés de la région (par exemple, Buij et al., 2016) ni aux preuves de commerce international au sein de la région. L'abattage et la vente de vautours à des fins de croyance sont alimentés par une demande fondée sur une croyance largement répandue et sur les rendements financiers élevés qui peuvent être obtenus (p. ex. Deikumah, 2020). La valeur des vautours dans le commerce a augmenté de manière significative ces dernières années (UNEP-WCMC, 2021). L'absence d'autres moyens de subsistance (Atuo et O'Connell, 2015), l'accès limité aux systèmes de santé modernes et l'absence de lois pertinentes ou d'application de la loi créent des conditions propices à l'essor du commerce.

Les Objectifs Thématiques 2023-2029 et les actions

Vous trouverez ci-dessous les objectifs thématiques et les actions correspondantes à entreprendre pour atteindre le changement de direction souhaité dans les populations de vautours en Afrique de l'Ouest.

Objectif thématique 1 : Réduire les abattages intentionnels de vautours liés aux prélèvements, à l'utilisation et au commerce illégaux			
Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables de l'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
1.01. Entreprendre une analyse des législations nationales afin d'identifier et de combler les lacunes en matière de protection des vautours, notamment en s'appuyant sur les travaux existants de l'ICCWC , et préparer une législation modèle à l'intention des États.	2024 - 2029	Partenaires de BirdLife International* Organisations et institutions nationales, centres régionaux de l'ICCWC (Sénégal, Nigeria, Cameroun et Côte d'Ivoire), CMS	Disponibilité d'un rapport décrivant les lacunes et les moyens d'y remédier par pays Disponibilité d'un projet de loi type
1.02. Transposer dans les cadres juridiques nationaux les exigences internationales existantes qui interdisent la capture d'espèces inscrites à l'annexe I de la CMS et le commerce illégal ou non durable des vautours.	2024 - 2029	Direction Nationale des Eaux et Forêts (Sénégal)*, CITES*, Justice, Douanes, agents forestiers	Nombre de pays d'Afrique de l'Ouest considérés en complète conformité avec les réglementations de la CMS et de la CITES
1.03. Adopter des réglementations au niveau régional (par exemple, par le biais de la CEDEAO, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine [UEMOA]) qui interdisent le commerce national des vautours et des parties de vautours dans les États d'Afrique de l'Ouest.	D'ici à 2027	Département de l'environnement de la CEDEAO*, ministères de l'environnement, ONG, ICCWC	Nombre de nouveaux règlements adoptés par des organisations ou organismes régionaux
1.04. Promulguer des réglementations au niveau national afin de garantir que toute prise, utilisation ou commerce non durable des vautours au niveau national soit interdit et conforme à toutes les exigences régionales et internationales applicables.	2024 - 2029	Gouvernements nationaux*, CMS	Nombre de pays d'Afrique de l'Ouest interdisant la prise, l'utilisation et le commerce non durables au niveau national.

Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables de l'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
1.05. Identifier les zones importantes pour les vautours	2024-2026	Partenaires de BirdLife International*, ONG nationales, The Peregrine Fund, instituts de recherche, Habitat INFO	Partenaires de BirdLife International*, ONG nationales, The Peregrine Fund, instituts de recherche, Habitat INFO
1.06. Assurer la protection juridique des zones importantes pour les vautours.	2024-2026	Gouvernements nationaux*	Tous les sites identifiés comme des zones
1.07. Mettre en place des groupes d'action communautaires pour les vautours afin de surveiller l'espèce et d'établir des zones de sécurité	À partir de 2023	Association ghanéenne des bouchers* + autres institutions à identifier au niveau national	Nombre de groupes établis par pays
1.08. Mettre en place des groupes de travail nationaux de surveillance des vautours, chargés de traquer les pratiques illégales et habilités à appliquer la loi.	2025 - 2026	West African Bird Studies Association*, autorités nationales chargées de la faune, police, sécurité des frontières, Interpol, douanes, leaders d'opinion, commerçants repentis et mauvais payeurs.	Disponibilité de la taskforce par pays
1.09. Renforcer la capacité des autorités compétentes (par exemple, le pouvoir judiciaire, les douanes, la police, les inspecteurs et autres) à lutter contre la capture, l'utilisation et le commerce illégaux des vautours et renforcer la capacité nationale à identifier les spécimens utilisés ou faisant l'objet d'un commerce.	2023- 2026	Ministère fédéral de l'environnement (Abuja)*, Commission des forêts (Ghana)*, ICCWC*, ONG locales et nationales et chercheurs, police, agents des douanes, agents des forêts et de la faune sauvage, partenaires de BirdLife International, Fonds de conservation des vautours, praticiens de la conservation.	Nombre de formations organisées par pays Disponibilité et degré de distribution d'un manuel d'identification des spécimens de vautours, par pays Evolution du nombre de saisies par pays

Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables de l'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
1.10. Développer une base de données régionale contenant des informations sur les praticiens et guérisseurs traditionnels qui utilisent des spécimens de vautours pour des pratiques fondées sur des croyances.	D'ici à 2026	Association des tradipraticiens (Ghana)*, Association des praticiens traditionnels d'autres États.	Disponibilité d'une base de données pour chaque pays
1.11. Sensibiliser les praticiens traditionnels et les guérisseurs à la législation en vigueur qui régleme la capture, l'utilisation et le commerce des vautours.	À partir de 2023	SOS-Forêts (Côte d'Ivoire)*, SOS Savane (Bénin)*, ONG environnementales, ministères nationaux de l'environnement, médias	Nombre de réunions de sensibilisation organisées avec des praticiens traditionnels et des guérisseurs par pays Nombre de guérisseurs traditionnels engagés/informés
1.12. Sensibiliser les tradipraticiens et les guérisseurs à l'impact négatif de l'utilisation des croyances sur la présence à long terme des vautours dans la sous-région.	2023 - 2027	Association des tradipraticiens (Ghana)*, Association des praticiens traditionnels d'autres États	Nombre de campagnes de sensibilisation par pays
1.13. Mener des études sur l'efficacité des traitements à base de parties de vautours.	2023 - 2029	LEBA (Université de Ouagadougou)*, NCF* Université de Cape Coast*, Laboratoire d'écologie appliquée (LAE)*, Université d'Abomey-Calavi*, autres universités et instituts de recherche nationaux	Les résultats de la recherche sont publiés et partagés avec les praticiens et les guérisseurs traditionnels.
1.14. Identifier, en collaboration avec les communautés (y compris les praticiens traditionnels et les guérisseurs), des moyens de subsistance alternatifs durables pour ceux qui capturent, échangent et utilisent des vautours.	2024-2029	NCF*, Université de Cape Coast*, Association des tradipraticiens	(Ghana)*, chercheurs, associations

Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables de l'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
1.15. Travailler avec les communautés (y compris les praticiens traditionnels et les guérisseurs) qui capturent, échangent et utilisent des vautours pour mettre en œuvre les moyens de subsistance alternatifs durables identifiés.	2024-2029	NCF*, Université de Cape Coast*, Association des tradipraticiens (Ghana)*, Association des éleveurs d'escargots, agriculteurs, partenaires de BirdLife International, autres universités nationales, Association d'apiculteurs, associations de praticiens traditionnels	Nombre de projets de moyens de subsistance alternatifs par pays par rapport au nombre de communautés qui devraient en bénéficier
1.16. Établir des données de base sur l'état des populations de vautours en utilisant des méthodologies comparables et entreprendre des études sur la viabilité des populations.	2023-2026	Ghana Wildlife Society*, Université de Cape Coast*, chercheurs, partenaires de BirdLife International, NCF, autorités responsables de la faune sauvage	Disponibilité des données de base de la population par pays
1.17. Suivre les tendances des populations de vautours en utilisant des méthodologies comparables.	2023-2029	Ghana Wildlife Society*, Université de Cape	Nombre d'évaluations surveillance comparables par espèce et par pays
1.18. Cartographier les marchés où les vautours et leurs parties sont vendus et identifier l'étendue, la portée, les tendances, la chaîne d'approvisionnement et les itinéraires du commerce des vautours dans la sous-région.	2023-2025	Ghana Wildlife Society*, Université de Cape Coast*, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)*, Biodiversity Conservation Laboratory*, Université NANGUI ABROGOUA*, LAE*, LEBA (Université de Ouagadougou)*, NCT*, autres universités nationales/ GWD/ GWS/ ONG/FC + organisations similaires dans tous les Etats de l'aire de répartition, institutions gouvernementales.	Disponibilité de rapports sur le statut, l'étendue, la portée, les tendances, la chaîne d'approvisionnement et les itinéraires des vautours dans chaque pays
1.19. Établir une base de données sur les cas d'empoisonnement de vautours liés à l'utilisation de croyances en Afrique de l'Ouest et assurer le lien avec l'AWPDB .	D'ici à 2025	LEBA (Université de Ouagadougou)*, NCT*, Université de Cape Coast*, LEA*, Université d'Abomey-Calavi*, SOS Savane (Bénin)*, autres universités nationales et instituts de recherche dans les pays membres, ONG, institutions gouvernementales.	Mise en place de la base de données Évolution du nombre d'enregistrements d'incidents au fil du temps
1.20. Instituer un fonds de petites subventions "Save the West African	2023-2029	Université de Cape Coast*, partenaires de BirdLife International, ONG, gouvernements, organismes d'octroi de subventions	Création d'un fonds de subvention Montant des fonds collectés Nombre de projets d'étudiants soutenus

Objectif thématique 2 : réduire l'empoisonnement involontaire des vautours			
Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables del'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
2.01. Répertorier et cartographier l'utilisation de substances toxiques dans les appâts empoisonnés dans la sous-région.	À partir de 2023	Centre universitaire de Tenkodogo, Burkina Faso/ Naturama*, UCC, APLORI, NCF, TSU, VERT LABS, hôpitaux, services de vulgarisation agricole et vétérinaire, agriculteurs, associations d'éleveurs	Nombre d'études et de rapports scientifiques disponibles sur le sujet par pays
2.02. Identifier les substances toxiques dont l'utilisation et le commerce doivent être réglementés et évaluer les lacunes de cette réglementation au niveau national.	À partir de 2023	NCF*, chercheurs	Disponibilité de rapports nationaux décrivant les méthodologies et les résultats
2.03. Sensibiliser les autorités nationales chargées de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de la santé et de l'assainissement aux contrôles nationaux et internationaux de l'utilisation et du commerce des pesticides et des médicaments vétérinaires.	À partir de 2023	NCF*, GWS, NCF, partenaires de BirdLife International à l'atelier, UCC, APLORI, TSU, autorités chargées de la faune, vétérinaires, barreaux, application de la loi et système judiciaire, CEDEAO	Nombre d'exercices de formation par pays
2.04. Veiller à ce que l'utilisation et le commerce des substances toxiques identifiées soient réglementés de manière appropriée au niveau national, notamment en conformité avec les conventions et accords internationaux applicables .	À partir de 2023	NCF*, GWS, NCF, partenaires de BirdLife International à l'atelier, UCC, APLORI, TSU, autorités nationales chargées de la faune sauvage, vétérinaires, barreaux, application de la loi et système judiciaire, CEDEAO	La législation nationale prévoit une utilisation et un commerce sûrs des substances toxiques. Conformité nationale avec les exigences légales des conventions et accords internationaux applicables
2.05. Mettre en place des systèmes de notification pour les autorités chargées de la faune sauvage et des parcs nationaux afin de surveiller les cas d'empoisonnement et d'y répondre.	2023-2027	GWS*, NCF, BirdLife International partenaires de l'atelier, UCC, APLORI, TSU, autorités chargées de la faune sauvage, vétérinaires, Endangered Wildlife Trust/Zoo de Caroline du Nord - personnes capables de former, centres de réhabilitation	Disponibilité des systèmes par pays Nombre d'incidents traités par rapport au nombre d'incidents enregistrés

Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables del'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
2.06. Travailler avec la CEDEAO pour identifier et mettre en œuvre des contrôles internationaux plus stricts de l'utilisation et du commerce des pesticides et des médicaments vétérinaires.	À partir de 2023	NCF*, GWS, NCF, partenaires de BirdLife International à l'atelier, UCC, APLORI, TSU, autorités chargées de la faune, vétérinaires, barreaux, application de la loi et système judiciaire, CEDEAO	Nombre de règlements sur l'utilisation et le commerce adoptés par la CEDEAO
2.07. Sensibiliser aux impacts des appâts empoisonnés sur les vautours et autres charognards.	D'ici à 2024	Partenaires BirdLife*, ONG environnementales, ministères de l'environnement, travaux publics, associations communautaires	Nombre de campagnes de sensibilisation par pays
2.08. Travailler avec les agriculteurs et les éleveurs pour déterminer les motivations des représailles et identifier des solutions communes.	2023-2029	Guinée-Ecologie*, GWS, NCF, BirdLife International partenaires de l'atelier, autorités chargées de la faune, propriétaires de bétail, fermes laitières/ avicoles, élevage de bovins, agriculteurs, communauté locale, personnes influentes/ voix de confiance telles que les anciens, les chefs, les pasteurs.	Nombre de réunions avec les agriculteurs et les éleveurs par pays Nombre de comités de résolution des conflits entre l'homme et la faune établis par pays Nombre de cas résolus par chaque comité
2.09. Renforcer les capacités des gardes-faune, des vétérinaires, des communautés locales, des associations de chasseurs et des associations d'éleveurs à répondre aux incidents d'empoisonnement.	2023-2027	NCF*, GWS, NCF, partenaires de BirdLife International lors de l'atelier de planification des actions, UCC, APLORI, TSU, ministère fédéral de l'environnement (Abuja), autorités responsables de la faune sauvage, Endangered Wildlife Trust, The Peregrine Fund.	Nombre de formations dispensées par pays ou par sous-région Nombre de personnes touchées par ces formations
2.10. Renforcer les capacités des agriculteurs en matière de meilleures pratiques d'utilisation des pesticides afin d'éviter les empoisonnements involontaires.	2023-2027	NCF*, GWS, partenaires de BirdLife International lors de l'atelier de planification des actions, UCC, APLORI, TSU, ministère fédéral de l'environnement (Abuja), autorités chargées de la faune, Endangered Wildlife Trust, The Peregrine Fund.	Nombre de formations dispensées par pays ou par sous-région Nombre de personnes touchées par ces formations

Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables del'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
2.11. Renforcer les capacités des agriculteurs et des éleveurs en matière de gestion et d'élimination des carcasses empoisonnées.	2023-2027	NCF*, GWS, BirdLife International partners at action planning workshop, UCC, APLORI, TSU, Federal Ministry of Environment (Abuja), Wildlife Authorities, Endangered Wildlife Trust, The Peregrine Fund	Number of trainings delivered per country or per subregion Number of people reached through those trainings
2.12. Mettre en place des installations de réhabilitation pour traiter les vautours empoisonnés.	À partir de 2023	GWS* et partenaires à identifier au niveau national	Nombre d'installations par pays Nombre d'oiseaux réhabilités par rapport au nombre d'arrivées d'oiseaux
2.13. Élaborer des orientations pour la mise en place de stations d'alimentation sûres pour les vautours et leur surveillance.	À partir de 2023	Université de Cape Coast* et partenaires à identifier au niveau national	Disponibilité d'un manuel de bonnes pratiques
2.14. Établir et gérer des stations d'alimentation sûres pour les vautours.	2024-2029	Université de Cape Coast*, GWS, NCF, partenaires de BirdLife International à l'atelier, UCC, APLORI, TSU, autorités chargées de la faune sauvage, propriétaires de bétail, fermes laitières, élevage de bovins, éleveurs de volailles, bouchers, abattoirs.	Nombre de stations établies par pays Nombre de vautours utilisant les stations par pays
2.15. Collaborer avec les autorités chargées de la gestion de la faune sauvage, les propriétaires de bétail et les bergers pour lutter contre le pâturage illégal du bétail, notamment en garantissant la disponibilité et l'utilisation appropriées des enclos pour le bétail et des zones d'élevage du bétail.	2023-2029	Centre universitaire de Tenkodogo, Burkina Faso/ Naturama*, Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (AFISMA)*, SOS Savane (Bénin)*, GWS, NCF, partenaires de BirdLife lors de l'atelier, autorités responsables de la faune, propriétaires de bétail, fermes laitières/ avicoles, éleveurs de bétail, agriculteurs, communauté locale, personnes influentes/ voix de confiance telles que les anciens, les chefs, les pasteurs...	Nombre d'enclos et d'aires d'élevage utilisés par rapport à leur nombre disponibles par pays Évolution du nombre de déprédations de bétail

Objectif thématique 3 : Instaurer une perception publique positive des vautours			
Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables del'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
3.01. Définir des stratégies nationales de communication précisant les publics cibles, les messages et les leaders d'opinion (y compris les religieux) et les outils permettant de diffuser les messages.	D'ici à 2024	Ministère des forêts et de la faune (Cameroun)*, partenaires de recherche à identifier au niveau national	Production de documents de stratégie de communication Disponibilité du rapport final par pays
3.02. Sensibiliser les leaders d'opinion (y compris les religieux) à la conservation des vautours.	À partir de 2024	Ministère des forêts et de la faune (Cameroun)* et partenaires à identifier au niveau national	Nombre de réunions avec des leaders d'opinion par pays
3.03. Engager les leaders d'opinion afin qu'ils diffusent des messages publics sur la conservation des vautours.	À partir de 2024	Ministère des forêts et de la faune (Cameroun)* et partenaires à identifier au niveau national	Nombre de leaders d'opinion engagés par pays Nombre d'exercices de sensibilisation réalisés par pays
3.04. Sensibiliser les chasseurs, les commerçants et les utilisateurs de vautours aux menaces que représentent pour les vautours les prélèvements, la mise à mort, le commerce et l'utilisation illégaux.	2023-2024	NCF*, Forestry Commission (Ghana)*, autorités responsables de la faune, universités nationales, groupes religieux, médias, services de sécurité, WABSA, NCF, SOS, FC	Nombre d'ateliers organisés avec les parties prenantes concernées par pays

Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables del'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
<p>3.05. Produire du matériel et organiser des événements (par exemple, la Journée internationale de sensibilisation aux vautours) pour sensibiliser les propriétaires de bétail, les agriculteurs, les éleveurs, les communautés locales, les associations de chasseurs et les gardes-chasse aux questions suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - La valeur écologique des vautours ; - L'impact de la disparition des vautours sur la vie, la santé et la richesse de l'homme 	2023-2025	Université de Cape Coast*, GWS, NCF, partenaires de BirdLife International à l'atelier, UCC, APLORI, TSU, ministère fédéral de l'environnement (Abuja), entreprises de médias locales.	<p>Nombre de matériels distribués par pays</p> <p>Nombre d'événements réalisés</p>
<p>3.06. Organiser des réunions de crieurs publics et des réunions communautaires pour transmettre des informations sur l'importance de la protection des vautours.</p>	À partir de 2023	Département des parcs et de la gestion de la faune Conservation de la faune (Gambie)*, Wetlands International, CEDEAO, partenaires de BirdLife International, UICN, British Council, FEM,	Nombre de réunions organisées avec les parties prenantes concernées par pays
<p>3.07. Organiser des expositions itinérantes annuelles ou des carnivals sur la conservation des vautours.</p>	À partir de 2023	IBAP-Guinée Bissau* et partenaires à identifier au niveau national	Nombre d'événements organisés par pays
<p>3.08. Concevoir et distribuer des affiches et du matériel d'information, d'éducation et de communication.</p>	À partir de 2023	SOS FORETS (Côte d'Ivoire) *, partenaires de BirdLife International, universités, NABU	Nombre de matériels distribués par pays
<p>3.09. Mettre en œuvre une campagne sur la conservation des vautours sur les médias sociaux.</p>	À partir de 2023	SOS FORETS (Côte d'Ivoire) *, partenaires de BirdLife International, universités, NABU	Nombre moyen d'engagements dans les médias sociaux par pays
<p>3.10. Travailler avec des troupes de théâtre aux niveaux national et sous national pour mettre en place des productions qui sensibilisent à la conservation des vautours.</p>	À partir de 2024	NCF*, Clubs de conservation, Nollywood	Nombre de films, de documentaires et de pièces de théâtre produits par pays

Action	Chronologie	Collaborateurs (*désignés comme responsables de l'action au sein de l'atelier WAVCAP)	Mesure du succès
3.11. Créer des clubs scolaires provautour.	2023 - 2029	NCF*, lien vers les organisations existantes dans tous les pays qui ont un club nature	Nombre de clubs créés par pays